



## LE SOLEIL EN CAUSE DANS 160 ACCIDENTS PAR AN

Le soleil est de retour cette semaine, avec une véritable journée printanière prévue ce mercredi. Un temps agréable, mais qui peut aussi représenter un danger sur la route.

À cette période de l'année, le soleil est particulièrement bas dans le ciel, surtout aux heures de pointe. Le risque d'être ébloui est alors maximal, ce qui augmente la probabilité d'avoir un accident, notamment au volant où 90 % des informations passent par les yeux.

En Wallonie, 2 conducteurs sur 5 (41 %) déclarent avoir déjà eu, ou failli avoir, un accident parce qu'ils étaient éblouis par le soleil. L'AWSR diffuse quelques conseils pour limiter les risques.

### Plus d'accidents en février et en automne

Chaque année, en Wallonie, **plus de 160 accidents** sont liés à un conducteur ébloui par le soleil.<sup>1</sup> En 2024, ces accidents ont fait 3 morts et 163 blessés.

Si le phénomène est présent toute l'année, les accidents sont plus nombreux **en février**, ainsi qu'en **septembre et octobre**. À eux seuls, ces trois mois concentrent en effet **le tiers des accidents liés à l'éblouissement** (33 % des accidents).

La raison est simple : à ces périodes, les moments où le soleil est le plus rasant coïncident avec les heures de pointe. Evidemment, la météo joue un rôle important et peut varier d'une année à l'autre.

---

<sup>1</sup> Moyenne 2015-2024, 630 accidents par an en Belgique, 8 morts et 528 blessés.

## Piétons et cyclistes particulièrement exposés

Dans la grande majorité des cas (86 %), les accidents liés à l'éblouissement surviennent entre deux usagers et dans près d'un cas sur 2 (46%), ils concernent des collisions par le côté ou par l'arrière, liées au manque de visibilité.

Si plus de la moitié des victimes (53 %) sont des occupants de voitures, **les piétons et cyclistes représentent près d'un tiers des victimes des accidents liés à l'éblouissement (30 %)**, soit deux fois plus que dans l'ensemble des accidents (16 %). Dans de nombreux cas, le conducteur ébloui par le soleil ne les a tout simplement pas vus.

## Quelques conseils

L'AWSR sensibilise tous les usagers à se montrer vigilant, particulièrement lorsqu'ils se déplacent aux heures de pointe.

Quel que soit le moyen de transport utilisé, chacun doit garder à l'esprit qu'il risque de ne pas être vu par les autres, même s'il n'est lui-même pas gêné par le soleil.

Quelques conseils permettent de limiter les risques.

- Toujours avoir une paire de lunettes de soleil avec soi.
- Veiller à bien nettoyer le pare-brise (la visière pour les motards) et à remplir le réservoir de liquide lave-glace. Lorsque le pare-brise est sale et qu'il est éclairé par une lumière rasante, il devient opaque.
- Adapter sa vitesse.
- En voiture : régler correctement le siège afin que le pare-soleil soit efficace.
- **La sortie d'un tunnel peut se révéler particulièrement risquée.** Les conducteurs peuvent en effet mettre quelques secondes à retrouver une vision optimale. En 1 seconde à 90 km/h, on parcourt déjà 25 mètres environ.... Mieux vaut donc se préparer avant la sortie en abaissant le pare-soleil, en remettant ses lunettes et en ralentissant.
- Que l'on se déplace en voiture, en moto, à vélo, trottinette ou encore à pied, il est essentiel de s'assurer d'être vu avant de s'engager dans une manœuvre, même si on a la priorité.

**Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.**

### Contact Presse

Belinda DEMATTIA

0498/048.361

[belinda.demattia@awsr.be](mailto:belinda.demattia@awsr.be)

[www.awsr.be](http://www.awsr.be)

